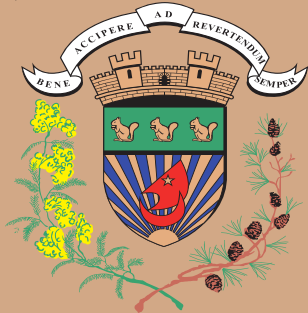


RAYOL CANADEL SUR MER



LA VOIX

du Rayol-Canadel sur Mer

Magazine municipal d'information

www.rayol-canadel.fr



Focus @retours sur les temps forts

Bilan estival

Prévention et incendie

Cadre de vie

Jeunesse

Solidarité

#HIVER 2022

La voix du Rayol Été 2022

SOMMAIRE

- @p.3Édito
- @p.4FOCUS @ retour sur les temps forts
- @p.8Plages | Activités estivales
- @p.10.....Prévention
- @p.14.....Cadre de vie
- @p.18.....Jeunesse
- @p.20.....Activités des associations
- @p.22.....Solidarité
- @p.24.....Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez
- @p.25.....Les coups de coeur des réseaux sociaux
- @p.26.....Agenda

Les labels et chartes de la commune :



La Voix du rayol

Journal périodique de la commune du Rayol-Canadel sur mer

Place Guidicelli, RD 559 83820 Le Rayol-Canadel
Tél : 04 94 15 61 00

Courriel : communication.mairie@rayol-canadel.fr

Directeur de la publication : Jean PLÉNAT
Rédaction et mise en page : service communication
Crédits photo : service communication, Freepik, Creative Commons, Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez
Impression : Sira
Tirage : 1500 exemplaires
Dépôt légal en cours

Le journal municipal est consultable sur le site internet de la commune.

ÉDITO

Chères Rayolaises, chers Rayolais,

Une fois de plus, nous avons connu une très belle saison estivale 2022, tant d'un point de vue de la fréquentation que de la qualité et de la diversité des spectacles et animations, proposés à nos nombreux visiteurs et habitants. Enfin ! Un été Rayolais qui a pu retrouver son visage et son âme d'avant-Covid, sans restriction aucune. Et ce, grâce au Comité des Fêtes et à ses bénévoles qui oeuvrent toujours autant pour faire régner les sourires sur les visages des petits comme des grands, mais aussi grâce à nos commerçants et saisonniers, qui se sont mobilisés pour répandre activité et vitalité dans notre village et sur nos plages.

En plus de ces atouts incomparables, il faut citer l'un des plus attractifs : notre paysage entre mer et montagne, que nous continuerons de choyer et préserver...

Même si la vigilance reste de mise, surtout à cette heure où l'on parle d'une 9ème vague de Covid, je me réjouis, après deux ans de déprogrammation, de pouvoir enfin vous retrouver lors de la cérémonie des voeux le samedi 7 janvier 2023 à 18h. C'est certes le moment privilégié de vous souhaiter mes meilleurs voeux 2023. Mais c'est surtout l'occasion idéale d'avoir le plaisir de présenter et de partager avec vous les projets à venir pour 2023, des projets qui feront de notre village un lieu d'une qualité de vie toujours plus remarquable, sans déroger au respect de ses valeurs.

Cet été 2022 s'est déroulé paisiblement, sans crise majeure, mais nous continuons bien sûr à nous préparer, exercer et familiariser avec notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS). À ce titre, je tiens à saluer ici la grande générosité des Rayolais et l'amour qu'ils portent à leur village. Nombreux sont les questionnaires de recensement qui nous

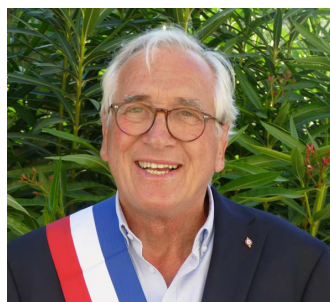
ont été retournés et qui nous accordent une mise à disposition de ressources privées en cas de crise. Et c'est une très belle surprise que de compter une trentaine de volontaires inscrits pour constituer la Réserve Communale de Sécurité Civile. Lors de la première réunion en novembre, cela faisait chaud au coeur de voir une partie de l'équipe si mobilisée et si motivée pour protéger leur village.


C'est en cela, qu'une fois de plus, nous insistons sur l'extrême nécessité pour les propriétaires de procéder aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Le débroussaillage, c'est le premier geste de défense contre l'incendie ! À nouveau, des contrôles de l'ONF auront lieu dans les prochains mois. Je ne peux que fortement vous encourager à mettre votre propriété en conformité. Toutes les modalités et critères de débroussaillage sont à disposition sur le site internet de la mairie. (www.rayol-canadel.fr)

Quant au volet sobriété, nous mettons en place à l'échelle de la commune des dispositifs d'économie d'énergie, de nouvelles habitudes et sources de consommation. Encore un effort collectif certes mais un effort qui a le mérite d'oeuvrer pour un avenir pérenne.

En vous souhaitant une très belle année 2023,

Jean PLÉNAT



 Restons connectés sur :
Facebook @mairiedurayolcanadel
 Instagram @rayolcanadel.official

01.



02.



03.



04.



01. Le groupe de musiciens qui a mis une ambiance de feu (à défaut d'en avoir eu un vrai pour cause d'interdiction préfectorale) lors de la fête de la Saint-Jean !

02. Notre super Grilladin de la Saint-Jean !

03. L'équipe de bénévoles du Comité des Fêtes qui nous a concocté une si belle soirée du 14 Juillet sur la plage du Rayol

04. Le Choeur Gospel Var lors d'un concert donné à l'église du Rayol

05. Un de nos fidèles porte-drapeaux à l'occasion de la cérémonie du 14 juillet, à la Nécropole du Canadel

06. Des enfants de l'école Lou Calen, ravis d'en apprendre toujours plus sur leur environnement, à la fête de l'eau

07. De joyeux bâtisseurs en herbe participant au concours de châteaux de sable sur la plage du Canadel

08. Un curieux qui s'offre un voyage cosmique lors de La nuit des étoiles

09. De vaillantes nageuses de «la traversée à la nage» à l'arrivée sur la plage du Canadel

10. 11. La foule extatique lors de la soirée dansante du 15 août sur la plage du Canadel

12. Le ciné plein-air et sous les étoiles sur l'arrière plage du Rayol !

13. L'attendrissant spectacle théâtral «Lectures au fil du temps» représenté par l'association la Draye du Patec dans l'amphithéâtre de l'église du Rayol

05.



06.



07.



08.



09.



10.



11.



12.



13.



01.



01. Concert de clarinettes donné par «Arundo Toulon Méditerranée» à l'église du Rayol

02.



02. Les équipes de nageurs lors du «DÉFI» à la nage (traversée jusqu'à l'île du Levant soit 18km)

03. Tous à l'eau ! La nage déguisée à la plage du Rayol

04. Inauguration de l'exposition «L'Art de l'Espoir» à l'occasion d'Octobre Rose, Place Michel Coy

05. Les châtaignes en pleine préparation pour la Castagnade !

06. La Castagnade, un chaleureux moment de partage pour les Rayolais, au coeur du village

07. 68^{ème} édition du Rallye du Var, spéciale du Col du Canadel

08 et 09. Une des après-midis jeux de société de l'association «Rencontres et Amitiés», l'occasion de passer ensemble un moment convivial

10. Les Sapeurs-Pompiers du Rayol-Canadel lors de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1919

11. L'hommage à Pierre Velsch, qui nous a quittés le 26 septembre 2022. Il était le dernier des commandos d'Afrique ayant participé au Débarquement de Provence... C'était sur notre plage, la plage du Canadel, qu'il débarqua dans la nuit du 14 au 15 août 1944 pour libérer la Provence et la France. Il n'était alors âgé que de 17 ans ! Pierre Velsch, promu en janvier 2022 commandeur de la Légion d'honneur, s'est éteint à l'âge de 96 ans, après une vie de courage et de force d'âme.

03.



12. De jeunes joueurs Rayolais, bien confiants, lors du Loto organisé par le comité de fêtes, au profit du C.C.A.S.

04.



05.



06.



07.



08.



09.



10.



11.



12.



UNE SAISON ESTIVALE 2022 À PLEIN RÉGIME !



Le Rayol-Canadel reste une destination toujours attractive. Tout comme l'été dernier, on peut se féliciter d'une très bonne saison estivale.

Le premier bilan chiffré fourni par la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez et par Var Tourisme* est très positif et fait état d'une légère hausse de fréquentation entre août 2022 et août 2021 : +1,83%. Au total, de juin à septembre 2022, le Rayol-Canadel a accueilli 16 286 estivants et en moyenne environ 6 850 par mois. Une fréquentation de 10 fois la population à l'année « absorbée » efficacement grâce à nos infrastructures, la qualité de nos établissements (hôtels, restaurants) et la disponibilité de nos commerçants.

C'est sans compter l'Office de Tourisme, représentée par Maryse Halart, qui a accueilli pas moins de 4 160 visiteurs soit 30% de la fréquentation des offices communautaires du Golfe. Les informations demandées portaient à 35% sur des services pratiques et à 25% sur les activités et loisirs.

La fréquentation 2022 a été marquée par le retour très dynamique des clientèles internationales en hausse par rapport à l'année dernière (+57 %). En effet, les clientèles étrangères les plus représentées sont celles en provenance d'Allemagne, de Belgique, du Pays-Bas et du Royaume-Uni.

Ce qui amène à une nette progression du taux d'occupation qui atteint en 2022 les 81 %.

Selon le rapport édité par la Communauté de

Communes, les professionnels du Golfe sont satisfaits, qualifiant à 86 % la saison de « bonne » à « très bonne ».

*Le volume de fréquentation touristique est une moyenne journalière obtenue à partir du tonnage des ordures ménagères et du tri sélectif collectés sur la commune du Rayol-Canadel par la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez.



LES NAVETTES ESTIVALES : UNE RÉUSSITE*

> Nocturnes des 14 juillet et 15 août de 21h-2h : environ 150 passagers par nocturne

> Optimisation du circuit Pramousquier : +39,7 % de fréquentation

> Objectif des 10 000 passagers atteint : un total de 11 941 pour 2022

> Dates élargies : 25 Juin au 4 Septembre

*Sources : Sodetrav - Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez du 25/06/2022 au 04/09/2022 soit 72 jours

LE RAYOL-CANADEL : UN SITE BALNÉAIRE PRÉSERVÉ



Pendant l'été 2022, victimes de leur succès, les espaces de mouillages du Rayol et du Canadel ont été pris d'assaut et très vite complets. Pour les intéressés, il faut savoir que les réservations d'emplacement pour l'été 2023 sont d'ores et déjà ouvertes sur le site internet de l'espace plaisancier du Rayol-Canadel. Pour ceux qui veulent s'assurer d'une place, à vos claviers !

À noter que le tarif de la location de l'emplacement comprend également un service de navettes maritimes et de pontonniers, disponible du 1er juillet au 31 août de 9h30 à 19h30 environ (horaires susceptibles de changement pour la saison estivale 2023) : un confort non négligeable que de ne pas utiliser son annexe !

Notre ZMEL, Zone de Mouillages et d'Équipements Légers, compte 120 ancrages écologiques pouvant accueillir des bateaux de 6 à 13m. Les usagers ont la possibilité de réserver :

- un mouillage sur un poste d'amarrage riverain d'une durée de 6 mois du 1er avril au 30 septembre et renouvelable chaque année,
- un mouillage passager de la durée de leur choix entre le 1er avril et le 30 septembre.

Compte tenu de la fréquentation des bateaux pendant l'été et du caractère écologique de la

ZMEL, le service espaces maritimes de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez a pour mission de surveiller la qualité des eaux dans les zones de mouillage. Ce suivi est réalisé en raison de la proximité avec les zones de baignade. Cela permet aussi d'évaluer l'impact des plaisanciers sur la présence de macro-déchets. Les 10 analyses réalisées pendant l'été 2022 confirment la présence d'une eau d'excellente qualité, aucune nappe d'hydrocarbure n'a été détectée. Les campagnes de communication et de sensibilisation, menées par la commune auprès des plaisanciers, se sont donc révélées efficaces (distribution de brochures, fête de l'eau...)

De plus, ce résultat de suivi des eaux de mouillage est corroboré par les analyses des eaux de baignade de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Cette dernière a également conclu à une excellente qualité pour toute la saison 2022.

Aussi l'impact sur l'environnement aquatique qu'il pourrait y avoir avec le trafic induit par la ZMEL est surveillé, régulièrement contrôlé et bel et bien maîtrisé.

Une garantie de se baigner dans des eaux cristallines (selon la météo bien sûr...)!

Le Rayol-Canadel : un environnement pour des vacances eco-responsables

Nous chérissons notre paysage plus que tout et nous mettons à disposition de l'estivant, qu'il soit touriste ou Rayolais, tous les moyens possibles pour le préserver :

- > Privilégier le collectif : déplacement avec la navette estivale
- > Ne pas laisser traîner les déchets : opération plages sans poubelles pour renforcer le geste de tri, cendriers de plage en bambou
- > Consommer local : choix des commerces de bouche, des restaurants, du marché local
- > Sensibiliser : distribution de flyers bilingues (français - anglais) décrivant les bonnes pratiques dans les hôtels et les locations
- > Respecter la mer : protection des herbiers de posidonie et des cétacés (le Rayol-Canadel est membre du sanctuaire Pelagos)

RÉUNION PUBLIQUE : LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT



Le Rayol-Canadel, un beau jardin habité certes, mais aussi un jardin fort inflammable... Pour diminuer le risque, il est impératif de procéder au débroussaillage pour qu'en cas d'incendie, le feu soit bien plus maîtrisable. C'est pourquoi la commune a organisé la réunion le samedi 29 octobre 2022 en présence de son référent ONF, M. Raffi, du représentant des sapeurs-pompiers, le lieutenant colonel Pairault, du Vice-président à l'entretien de la forêt et protection contre les incendies de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez, M. Dombry, et de la police municipale.

Face à l'obligation légale de débroussaillage (OLD) et aux contrôles effectués par l'ONF sur nombre de propriétés de la commune au printemps dernier (presque toutes verbalisées), il a semblé indispensable d'organiser une réunion publique pour que les propriétaires de construction comme de terrain puissent comprendre et appliquer les règles de débroussaillage «à la lettre». En effet, la fiche technique du contrôleur contient 11 critères (modèle disponible sur le site www.rayol-canadel.fr). Il suffit qu'un seul de ces critères ne soit pas conforme sur la parcelle pour être sanctionné d'une amende d'un minimum de 135 €. En cas d'absence de débroussaillage ou de débroussaillage non conforme, en plus des verbalisations et des travaux réalisés d'office à la charge des propriétaires, les compagnies d'assurances sont en droit de refuser tout remboursement des dégâts occasionnés par un incendie.

Lors de son intervention, M. Raffi, de l'ONF, a rappelé que l'objectif premier du débroussaillage est de ralentir la progression du feu et de

diminuer son intensité, de protéger sa maison, ses biens et de faciliter l'intervention des pompiers. Pour cela, il faut créer une discontinuité horizontale et verticale au sein de ses végétaux. La description de toutes les obligations de débroussaillage sont disponibles en mairie et sur le site du Rayol-Canadel / Vivre au quotidien / La sécurité / La prévention incendie, À savoir qu'un entretien régulier rendra la tâche plus facile et moins contraignante. Les haies sont autorisées, mais il faut absolument favoriser les essences peu inflammables. Pour rappel, les particuliers qui réalisent leur débroussaillage bénéficient d'une dérogation pour le brûlage de leurs déchets verts, (sauf évidemment en période sèche, du 1er juin au 30 septembre, ou en cas d'arrêté préfectoral). Il vaut mieux dans tous les cas favoriser le dépôt en déchèterie.

En début d'année, les agents de l'ONF viendront apporter leur soutien technique et de contrôle à la commission municipale, afin de vérifier la conformité des travaux de débroussaillage et de s'assurer que tous les risques de propagation soient limités.

Consciente de la complexité de la mise en oeuvre des règles de débroussaillage, la commune, en partenariat avec l'ONF, vous propose une visite de diagnostic et de contrôle de votre parcelle, sur rendez-vous dans la limite des dates et des places disponibles.

Pour s'inscrire, communiquez vos nom, prénom, adresse postale, adresse mail et numéro de portable :

- > par mail à accueil.mairie@rayol-canadel.fr
- > par téléphone au 04 94 15 61 00

UN DÉBROUSSAILLEMENT STRATÉGIQUE : LA RD 559

Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les incendies, le Département du Var va procéder au débroussaillage de la route départementale 559. Celle-ci est considérée comme une Zone d'Appui Élémentaire (ZAE) pour la lutte contre les feux de forêt, c'est-à-dire une voie dont l'accès est indispensable aux pompiers pour se positionner en sécurité et combattre le feu.

Courant début d'année 2023, ce seront 3 km de débroussaillés, 40 mètres côté ouest et 10 mètres côté est, sur la section de route allant du Rayol-Canadel à Cavalaire.

Chaque propriétaire foncier sera prévenu par courrier du Département de l'intervention réalisée, de l'opération de marquage des arbres à abattre et du début des travaux.



DES RAYOLAIS, ACTEURS DE LA PROTECTION DE LEUR VILLAGE



Dans le cadre de l'actualisation de son PCS (Plan Communal de Sauvegarde), lors du Conseil Municipal du 18 novembre 2022, la commune a créé une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).

En cas de crise (incendie, inondation, submersion marine...), les services de la commune s'appuieront sur les bénévoles constituant cette réserve afin de l'aider. Il s'agira par exemple de surveiller l'avancée d'un feu de forêt, de guider les pompiers à travers les chemins méconnus ou encore de participer aux évacuations et mises en sécurité au sein de la salle des fêtes.

Suite aux questionnaires PCS distribués par «la Voix du Rayol Été» et par mailing, la commune a eu le plaisir de recevoir en retour près d'une trentaine d'inscriptions de bénévoles pour la Réserve Communale. Une première réunion

d'information a eu lieu le 14 novembre 2022 avec une partie de l'équipe (15 personnes), celle qui avait pu se libérer. Animée par le bureau d'études Ris crises, celui-là même qui accompagne la municipalité dans la mise à jour de son PCS, la réunion était un temps de rencontre et de prise de connaissance du degré d'engagement qu'implique la Réserve Communale. Une deuxième réunion aura lieu au 1er trimestre 2023, qui permettra aux futurs réservistes de signer leur acte d'engagement, ainsi que la charte et le règlement intérieur.

La commune tient à remercier les bénévoles pour leur dévouement et les Rayolais, résidents permanents ou secondaires, qui ont accepté de mettre à disposition de la mairie leurs biens privés (4x4, tracteurs, matériels, motopompes, tronçonneuses, groupes électrogènes, moyens d'hébergement et de ravitaillement...)

SANGLIERS : UNE PROLIFÉRATION À ENDIGUER



Poubelles renversées, contenus éparpillés, jardins retournés, terrains ravagés sont autant de nuisances provoquées par les sangliers.

C'est pourquoi, il est indispensable que notre municipalité contribue à rendre plus efficace l'action des chasseurs pour réduire la prolifération des sangliers ; et ce, en les aidant autant que possible, notamment par des moyens matériels (ex : achat de 5 miradors à implanter dans le maquis pour faciliter les repérages, débroussaillage, ...)

À savoir que l'association de chasse rayolaise «L'écureuil» organise des battues tous les week-ends. Les chasseurs sont donc encouragés à abattre davantage de sangliers pour réguler les populations.

Au Rayol-Canadel, la période d'ouverture de la chasse s'étend du 10 septembre 2022 au 28 février 2023 (sauf si prolongation). Or, à l'ouverture, on estimait qu'il y avait une quarantaine de sangliers sur la commune dont une vingtaine dans le bas du Rayol-Canadel. Et à ce jour, déjà 11 ont été abattus.

Toutefois, et c'est une véritable préoccupation, ils sont de grands reproducteurs. En effet, une laie met bas en moyenne à 5 petits marcassins par an, ce qui représente un taux de reproduction de l'ordre de 200 %. Selon l'OFB (Office français de la biodiversité), 95 % des sangliers ne dépassent pas les 3 ans. Pour maintenir la survie de l'espèce et s'adapter, le sanglier répond en se reproduisant plus tôt (dès l'âge d'un an) en augmentant les tailles de ses portées. C'est sans compter que ces animaux n'ont qu'un seul prédateur : l'homme, or, il y a de moins en moins d'hommes qui pratiquent la chasse. D'où

la nécessité d'encourager les chasseurs pour endiguer l'accroissement de la population de ce porcidé.

De plus, ce mammifère omnivore peut varier son régime alimentaire. Leur forte capacité d'adaptation les pousse à s'aventurer de plus en plus près des zones urbaines. Les années où la production de fruits (glands, châtaignes) par les arbres forestiers est bonne, ils restent dans les bois. En revanche, quand ce n'est pas le cas, ils sont obligés de s'approcher des habitations pour obtenir de la nourriture, renverser les poubelles, retourner jardins et potagers pour trouver des lombrics. Seule solution pour cohabiter : entourer son terrain d'une clôture en dur, fermer son portail et débroussailler pour qu'ils ne se terrent pas dans les propriétés.

Quant à nos chasseurs Rayolais, il leur est difficile de nous communiquer avec précision les lieux où se passeront les battues. Comme on peut le comprendre, les chasseurs ne savent pas à l'avance où ils seront et où ils iront au gré de leurs pistes ou de celles de leurs chiens.

Par contre, ce qui est sûr, c'est que la chasse a lieu uniquement les samedis et dimanches matins jusqu'à 13h sur les secteurs les plus boisés de la commune :

- Haut Canadel
- Col du Canadel
- La Louve
- Les fonds de Besson
- Haut Rayol
- Le Drapeau
- L'intégralité du Fenouillet et de Malatra
- Les secteurs privés comme le Domaine Rochère sur autorisation du propriétaire

Lutter contre les nuisances provoquées par les sangliers



Recommandations de la Préfecture du Var pour lutter contre les nuisances provoquées par les sangliers :

> Il est formellement interdit de nourrir les sangliers, ainsi que tout autre animal sauvage. Cela est passible d'une amende de 35€. Le nourrissage favorise la sédentarité et habitue le sanglier à l'homme. Il sera plus enclin à délaisser la forêt pour les espaces urbanisés.

> Il est nécessaire de clôturer correctement sa propriété. Seules les constructions rigides avec soubassements en parpaings ou en béton ancré dans le sol constituent un rempart efficace contre l'intrusion des sangliers.

> Il est impératif de procéder au débroussaillage régulier de sa propriété, non seulement dans le cadre des OLD et de la prévention incendie mais aussi dans le but d'éviter que les sangliers ne trouvent refuge dans les herbes hautes et autres espaces non entretenus.



À ce jour, les chasseurs de la Mole, de Cavaire et du Rayol-Canadel ont signalé la présence de quatre loups dans les massifs. La Préfecture ainsi que l'OFB (Office Français de la Biodiversité) en ont été informés.

À savoir que vous pouvez continuer à vous promener tranquillement dans les collines, car, contrairement à la réputation sulfureuse qu'il a dans les contes, le loup du Var ne constitue aucun danger pour l'homme et jouit d'un statut d'espèce strictement protégée.

PAR DÉPIT... QUAND IL FAUT ABATTRE DES ARBRES MALADES...

Pour des raisons de sécurité et pour éviter la contagion, la commune a dû se résoudre à abattre certains arbres malades. Il s'agit notamment de palmiers attaqués par le charançon et de chênes infestés par un champignon qui ronge

le coeur de l'arbre.

Une étude en cours permettra de sélectionner des espèces résistantes qui viendront se substituer à l'avenir partout où la qualité de notre paysage et de notre environnement le nécessite.



POINT TRAVAUX : QUOI DE NEUF AU RAYOL-CANADEL ?



AV. C. SARRAZIN

- > Réfection du revêtement
- > Travaux finis

PARKING CANADÉLIA

- > Mise en service de deux bornes de recharge électrique
- > Travaux finis



AV. COLONEL BOUVET

- > Création du prolongement piéton de l'Hôtel de la Plage à la Mairie
- > Au printemps 2023



VOIE VERTE - TRONÇON 2

- > Travaux sur le tronçon Canadel - Pramousquier
- > Sécurisation du parcours
- > En cours



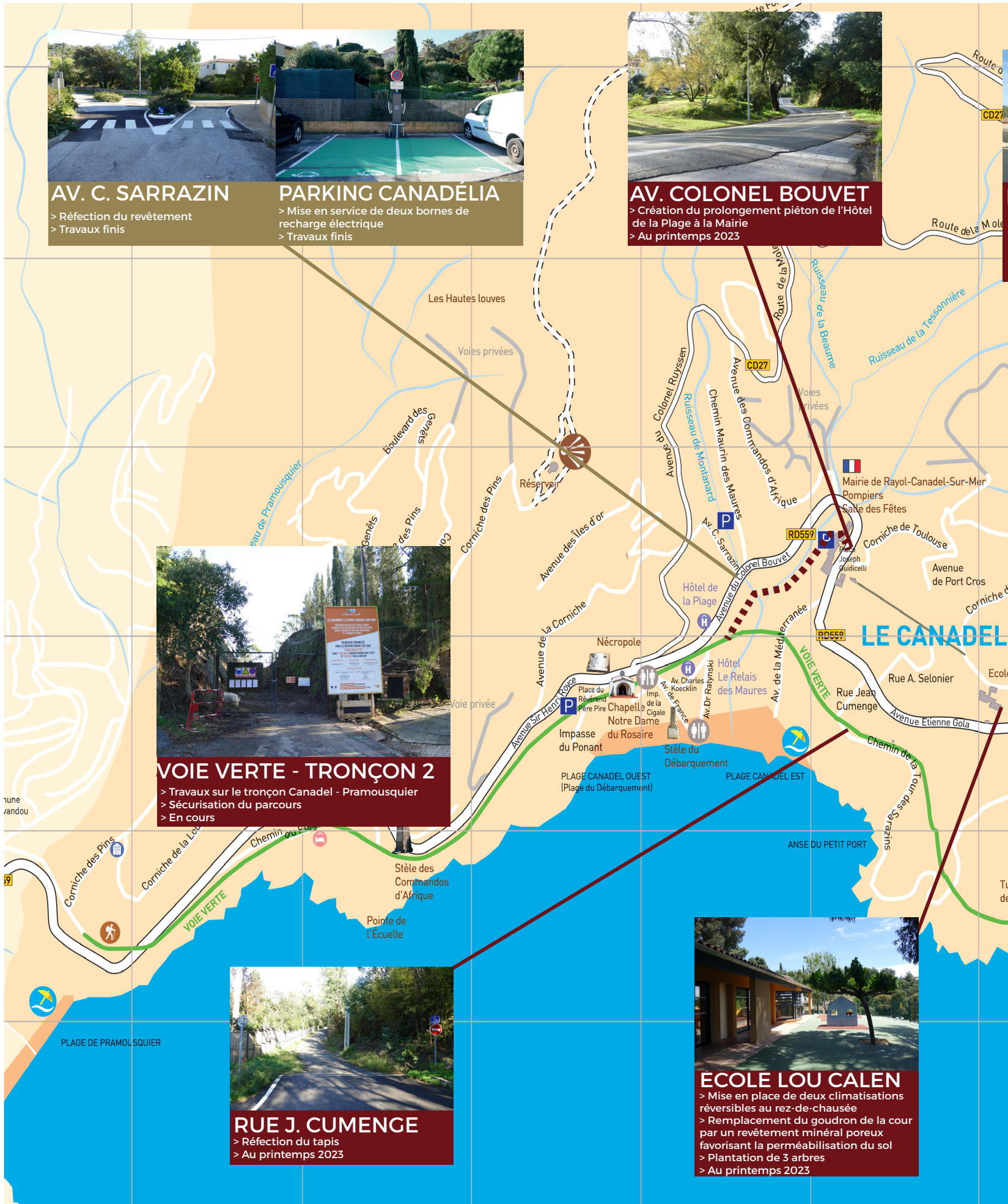
RUE J. CUMENGE

- > Réfection du tapis
- > Au printemps 2023



ÉCOLE LOU CALEN

- > Mise en place de deux climatisations réversibles au rez-de-chaussée
- > Remplacement du goudron de la cour par un revêtement minéral poreux favorisant la perméabilisation du sol
- > Plantation de 3 arbres
- > Au printemps 2023



TRAVAUX FINIS

TRAVAUX PRÉVUS EN 2023

ATTENTION : fermetures de la Voie Verte, de la plage du Rayol et de la déchèterie

DÉCHÈTERIE

- > Fermeture le 5 janvier 2023 (jusqu'au mois de mai)
- > Agrandissement de la plateforme
- > Réorganisation en quais
- > En cours

CORNICHE DE BORDEAUX

- > Réfection du tapis
- > En cours

DRAYE DES ARBOUSIERS

- > Installation d'un arrosage intégré
- > Plantation de végétaux tapissant le mur à forte résistance au sec
- > Travaux finis

AV. GÉNÉRAL BROSSET

- > Réfection de tout le réseau pluvial
- > Enterrement des lignes électriques
- > Réfection du tapis d'enrobé
- > En cours

AV. A. COURMES

- > Renforcement de la chaussée avec un muret en béton sur lequel l'enrobé sera appuyé
- > En cours

PLAGE DU RAYOL

- > Fermée pour 3 mois à partir du 02/01/2023
- > Rénovation de l'émissaire d'assainissement
- > En cours

ESCALIER DU BAILLI - PHASE 2

- > Renforcement des fondations et du mur de soutien
- > Reconstruction de la maçonnerie
- > En cours



LA COMMUNE À L'HEURE DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Résultat d'une situation inédite due à la concomitance de la guerre en Ukraine et de l'indisponibilité d'une large partie des réacteurs nucléaires français, la flambée du prix de l'énergie conduit la municipalité à prendre des mesures en conséquence. Cela est d'autant plus nécessaire que les collectivités territoriales ne bénéficient ni de réglementation, ni de bouclier tarifaire pour la consommation d'électricité et de gaz. C'est ainsi qu'à ce jour, la commune du Rayol-Canadel subit une hausse de 65% sur ses factures.

Dans le contexte actuel de sobriété et afin de réduire les consommations énergétiques tout en conservant intact l'esprit festif de la fin d'année, la municipalité a décidé, que les illuminations de Noël seraient allumées de 6h30 à 8h et de 17h30 à 1h du matin, à l'exception des 24 et 31 décembre où les décorations resteraient éclairées toute la nuit.

La commune étant géographiquement étalée, la mairie a également choisi de restreindre et de concentrer les illuminations, toutes en éclairage leds, au centre-village et à l'hôtel de ville.

Dans la continuité de cette démarche, la municipalité a commencé la mise en oeuvre d'un dispositif de « relampage », c'est-à-dire de remplacement du système d'éclairage par un procédé plus économe en énergie, utilisant la technologie led. Cette opération permet une diminution de 50% du budget électricité, une réduction de la consommation et des coûts de maintenance, une meilleure qualité d'éclairage et des luminaires plus écologiques. Ce relampage s'applique aux plafonniers des locaux de la mairie,

mais aussi à tout l'éclairage public avec la transformation des candélabres équipés de leds et d'un pilotage intelligent de variation d'intensité lumineuse selon l'horaire.

Pour favoriser la baisse de consommation, la collectivité investit également sur des travaux de rénovation énergétique réalisés sur les bâtiments communaux.

Tout d'abord, à l'école, deux climatisations réversibles seront très bientôt installées dans les salles du bas pour remplacer le chauffage au gaz et les deux chaudières. À terme, c'est un grand projet photovoltaïque qui va voir le jour pour alimenter l'école en électricité. L'aménagement de panneaux solaires sur le toit permettra de produire une quantité d'électricité couvrant 84% des besoins de consommation de l'établissement scolaire. Si l'expérience est concluante, la solution photovoltaïque sera élargie aux autres bâtiments communaux, et prioritairement à la mairie.

La mairie, qui elle, a connu au premier trimestre 2022, des travaux d'isolation thermique subventionnés par France Relance et l'Union Européenne pour un montant de 61 321,60€ soit 80% du coût total. Toutes les fenêtres et baies vitrées ont été changées pour éviter l'effet de passoire énergétique.

De plus, afin de renforcer les économies de consommation électrique, les climatisations réversibles ont été bloquées à la température de 19° dans tous les bâtiments de la mairie (bureaux, espaces clos et fréquentés du centre technique...)

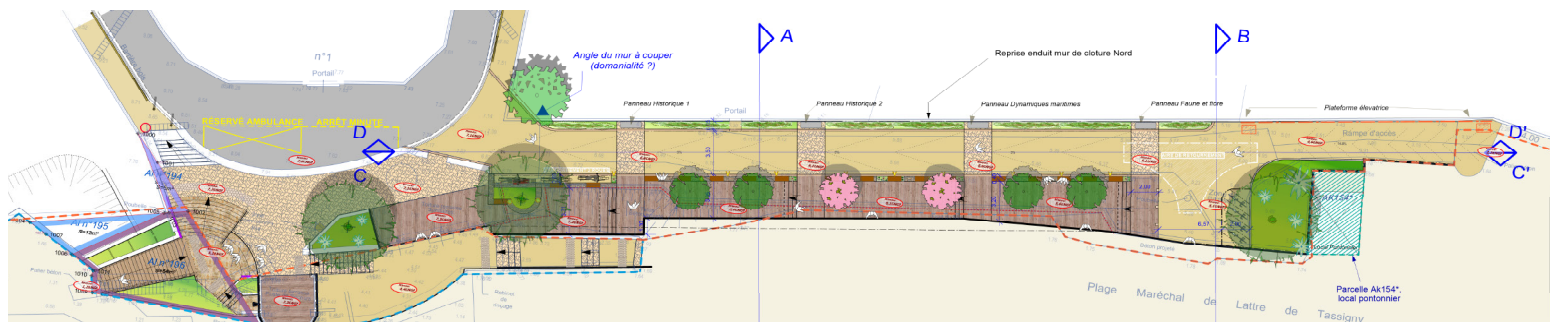
EN AVANT TOUTE POUR LE PROJET DE L'ARRIÈRE-PLAGE DU CANADEL !

Ça y est ! Après celle du Rayol, c'est au tour de l'arrière-plage du Canadel de se refaire une beauté ! Les travaux s'organiseront en deux temps pour permettre une pause estivale. La première phase des travaux, au printemps 2023, concernera la partie ouest, de l'escalier à la placette : l'escalier sera intégralement refait, élargi et équipé d'une rampe d'accès.

La deuxième phase, à partir d'octobre 2023,

consistera à habiller la descente côté Tropicana pour permettre un accès en pente douce aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Deux aires de détente en encorbellement seront créées sur les terrasses restaurées en bois.

Au programme : une rénovation esthétique avec des matériaux nobles (revêtement en pierre naturelle et en bois plaqué), de nouvelles plantations et des équipements de fitness sur la terrasse.



NOUVEAU COMMERCE : LE RESTAURANT LE VINDEUX



L'Hôtel de la Plage est une institution bien ancrée dans le paysage Rayolais puisque c'est l'un des plus anciens hôtels du Canadel, construit en 1910.

Mais voilà, depuis l'été dernier, cet établissement convivial à l'architecture élégante et sobre s'est converti en bar restaurant et répond désormais au nom de « Vindeux ». Aux commandes : Sébastien au bar et Aurélie au restaurant ou plus précisément en cuisine. « Lili » aime à préparer des recettes de sa grand-mère tout comme des plats inspirés de ses nombreux voyages autour

du globe. Ce qui fait d'elle une cuisinière travaillant sur une large palette gustative.

Tous les jours sauf le mercredi (jour de fermeture), Aurélie propose une formule plat du jour avec entrée et dessert. Au menu par exemple : saucisson lyonnais, poulet au curry, aïoli, burger, crème brûlée, mousse au chocolat, moelleux au chocolat...

À déguster en terrasse au milieu d'un petit coin de verdure, ou dans la la salle, fraîchement rénovée.

Le Vindeux (anciennement l'Hôtel de la Plage)
Lili & Seb
Avenue Colonel Bouvet
04 94 05 61 22
lundi, mardi et dimanche : 12h-14h
Jeudi, vendredi et samedi : 12h-14h | 19h-21h
Fermé le mercredi

LOU CALEN : QU'EST-CE QUI SE PASSE DANS LES CLASSES ?



Forte de son succès l'année dernière, la classe Harry Potter a repris du service pour 2022-2023, et ce, toujours pour les élèves de Luc. Cette expérience réussie et les bénéfices pédagogiques qui en découlent ont incité la classe d'Emmanuelle, celle des plus petits, à adopter le même concept mais transposé à l'univers des Pokémon. Deux thèmes ludiques et appréciés des enfants qui facilitent la concentration et la mise au travail et qui instaurent un climat de coopération et de travail d'équipe.

Quant à la sensibilisation musicale, le partenariat avec le Conservatoire Rostropovitch a été reconduit pour des interventions hebdomadaires. Des musiciens professionnels spécialement formés pour le milieu scolaire participent, en étroite collaboration avec Emmanuelle, l'institutrice, à la conception et à la réalisation de projets visant à l'apprentissage artistique. Cette année scolaire, la créativité et l'imagination des enfants sont fortement suscitées par : l'écriture de couplets des chansons qu'ils travaillent par la suite, le travail de rythmes à l'aide du corps ou d'une percussion ou des escapades musicales lors d'un tour du monde imaginaire.

Compte tenu de notre environnement, les activités aquatiques ne sont évidemment pas en reste. L'enthousiasme des enfants pour leurs cours de voile de l'année dernière a convaincu la commune de financer à nouveau 14 séances de 3h (dont 2h en mer) dispensées par l'école de

voile de Cavalière. C'est avec la météo fort clémente de septembre et octobre que nos jeunes navigateurs ont pu réviser les bases acquises l'année dernière et perfectionner leur maniement du catamaran.

Par contre, il est probable que l'activité piscine soit compromise cette année. En effet, la commune de la Croix-Valmer a déjà débuté les travaux de rénovation de la piscine : mise aux normes des vestiaires et changement de chauffage pour une énergie plus économe. La piscine pourrait ne pas rouvrir avant le 1er juin 2023, tout dépend du respect du calendrier des travaux. Ce sont les classes de CM1 et de CM2 qui sont concernées par cette activité, soit un nombre de 15 élèves. L'école recherche, par ailleurs, des volontaires ayant l'agrément pour accompagner les enfants, si la piscine venait à rouvrir plus tôt que prévu.

En termes d'éducation et de développement durable, le programme Watty, financé par la commune, a été renouvelé pour cette année scolaire 2022-2023. Ce sont trois ateliers par an animés par un intervenant formé aux thématiques de la transition énergétique. Par le biais d'activités ludiques (jeux, débats, manipulations, vidéos), l'animateur échange avec les élèves pour susciter leur questionnement et pour les rendre acteurs de la transition dans leur établissement et dans leur foyer. Parents, vous n'avez qu'à bien vous tenir, car si vous oubliez les écogestes, votre enfant ne manquera pas de vous rappeler à l'ordre !!!

DES AIDES DE LA MAIRIE POUR LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Inscrire son ou ses enfants à une activité extrascolaire peut vite coûter cher. Pour soutenir les familles rayolaises, la municipalité a voté l'instauration d'une aide de 100€ par enfant pour l'adhésion à une association culturelle, artistique et/ou sportive dès l'année scolaire 2022/2023. Il s'agit d'une aide destinée à financer les frais d'adhésion, les frais de licence ou les coûts de cours. Cette allocation est cumulable avec les autres aides existantes : celle de la CAF (les bons Activ +) et/ou celle du gouvernement (le pass-sport).

Pour pouvoir bénéficier de cette aide financière, votre enfant doit être âgé entre 4 et moins de 18 ans et avoir sa résidence principale sur la commune. En mairie, il vous faudra vous munir d'un RIB et produire la ou les pièces justificatives et factures : licence, adhésion auprès d'une association, d'un club de sport ou inscription auprès d'un établissement culturel. Un maximum de 100€ au total vous sera reversé pour chaque enfant de la famille pour une ou plusieurs activités.

DES PAILLETTES PLEIN LES MIRETTES : LE NOËL DES ENFANTS



C'est un rituel annuel et bien sûr, fort attendu des enfants. Comme à son habitude, le Comité des Fêtes a organisé le vendredi 16 décembre le Noël des enfants pour les 31 élèves de l'école Lou Calen. Gâteaux, biscuits, friandises, boissons rafraîchissantes, un goûter éblouissant les attendait dans la salle des fêtes.

Mais, tout d'abord, ils leur fallait s'asseoir confortablement pour découvrir le spectacle de magie sur le thème des animaux joué par Ilva Scali, magicienne vue à la télévision dans l'émission « Le plus grand cabaret du monde ». Une représentation captivante et fascinante aussi bien pour les petits que pour les grands !

Une fois le spectacle terminé, l'arrivée du Père Noël tant espérée, il faut le dire, avec bien peu de patience, a provoqué une vague de joie et d'ex-

citation chez nos chères têtes blondes. Toutes les conditions étaient enfin réunies : la distribution de cadeaux pouvait commencer... Chaque enfant s'est tour à tour empressé d'embrasser le Père Noël et de récupérer son cadeau et son livre pour le débiller voire le déchirer avec précipitation.

L'émerveillement était aussi pour les parents qui ont pu se libérer. Après 2 ans de Covid, ils ont enfin eu la possibilité d'assister à cette journée et admirer les sourires et les yeux pétillants de leur bambin...

Un grand merci au Comité des Fêtes et à ses bénévoles, qui, chaque année, offrent, avec tant de tendresse, des souvenirs inoubliables à nos pitouhous !

QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS ?

Une nouvelle année s'annonce et avec elle les bonnes résolutions, notamment celles de bouger, sortir, échanger... Pour cela, les associations rayolaises sont là pour satisfaire toutes vos envies en vous proposant nombre d'activités : du sport avec l'AORC, de la peinture avec l'Atelier, des excursions et visites culturelles avec la Draye du Patec, des voyages et des échanges linguistiques avec Rayol-Europe, des jeux de société accompagnés de thés gourmands et bien plus avec le club Rencontres et Amitiés...

> Un nouvel élan pour Rencontres et Amitiés



Doyenne des associations rayolaises, existant depuis les années 70, l'association Rencontres et Amitiés a vu son activité décliner malgré elle avec les deux années de Covid. Aujourd'hui, l'association retrouve sa dynamique originelle et ses « adhérents-amis » peuvent enfin se réunir de nouveau. Car, la noble ambition de l'association Rencontres et Amitiés, présidée par Élisabeth Lombard, est de rassembler les habitants du Rayol, du Canadel et de Pramousquier, quel que soit leur âge, autour d'activités diverses et variées : des après-midis jeux et gourmandises, des dîners au restaurant ou encore des sorties d'un jour ou plus pour celles et ceux qui le souhaitent.

Par exemple, début décembre 2022, les «amidhérents» se sont retrouvés pour une échappée à Saint-Tropez avec déjeuner au restaurant et visites du musée de l'Annonciade et de celui de la gendarmerie.

Voici un florilège d'activités à venir pour 2023 : en janvier, une animation « galette » en compagnie des personnes du CCAS, en mars, une soirée à l'Opéra de Toulon pour découvrir une comédie musicale style Broadway, et courant de l'année, des sorties cinéma, une bourse aux plantes, une escapade italienne à Vintimille, un atelier sur le sommeil ou encore un atelier d'initiation à l'informatique...

Contact, informations, inscriptions : rencontresetamitiesrayol@gmail.com

> Rand'O Rayol : voir ou revoir nos paysages époustouflants !

Une fois l'été passé, c'est une nouvelle saison qui recommence pour Rand'O Rayol ! Dès septembre, les randonnées ont pu reprendre. Avec un coup de maître le dimanche 16 octobre 2022 puisque c'est Rand'O Rayol en partenariat avec le CCAS qui a assuré avec brio l'organisation et la coordination d'une palanquée de randonneurs rayolais à l'occasion de l'évènement « les marches solidaires de lutte contre le cancer » en partenariat avec les 11 autres communes de la Communauté de Communes du Golfe de Saint Tropez. Pour consulter le programme des randonnées, vous pouvez vous rendre sur le site Rand'O Rayol, qui est soigneusement mis à jour. Vous manquez de motivation pour vous inscrire ou vous êtes tout simplement amoureux de beaux paysages ? Ruez-vous sur la première page du site ou sur l'onglet « photos » pour admirer les magnifiques photos prises lors des randonnées.

Contact, informations, inscriptions : www.randorayol.com | [page facebook @RandORayol](https://www.facebook.com/RandORayol) | randorayol@gmail.com





> La Draye du Patec

L'association La Draye du Patec a organisé une excursion en octobre 2022 à l'abbaye de Montmajour puis aux Baux de Provence, l'occasion de visiter les Carrières des lumières sur les thèmes de Venise et de Yves Klein. En décembre, c'était une visite sur le thème des crèches qui avait été organisée : crèches de Maxime Codou à la Garde Freinet et les crèches de Saint-Topéz. Pour mars 2023, il est prévu une sortie à Marseille pour découvrir la grotte Cosquer et la collection d'un musée (pas encore défini). Quant au mois de juin, l'équipe se rendra à Antibes à la fondation Hartung-Bergman.

Contact, informations, inscriptions : drayedupatec83@gmail.com

> Rayol-Europe : un retour post-covid toutes voiles dehors

Du jeudi 8 au lundi 12 décembre 2023, une délégation d'une dizaine de Rayolais se sont rendus à Strande pour la sixième fois consécutive à l'occasion de l'Adventfenster (en traduction littérale Fenêtre de l'Avent) une manifestation traditionnelle allemande.

Lors de la soirée du 9 décembre, la ville organisait un événement festif pendant lequel la délégation Rayolaise a animé et offert un apéritif provençal aux habitants de Strande.

En mars 2023, la course à pied virtuelle est renouvelée. Elle a déjà eu lieu en janvier 2021, course à laquelle une soixantaine de Rayolais avait participé. Comment ça marche ? Une équipe au Rayol, une autre à Strande afin de marcher virtuellement l'une vers l'autre en parcourant à pied les 1714km qui séparent les deux villages. Les distances parcourues seront enregistrées sur un compte spécifique Runstatic. Une fois connectée, L'application comptabilisera tous vos pas de la journée.



Les 8 et 9 avril 2023, nos amis strandéens, comme à leur habitude, participeront à la Fête de l'Olive et tiendront un stand de dégustation de produits en provenance de leur région du Nord de l'Allemagne, dont les fameux harengs marinés maison, qui seront bien sûr accompagnés de bière Warsteiner.

Du 15 au 22 juillet 2023, en découvrant notre ville jumelle et la province du Schleswig-Holstein, l'une des premières régions touristiques allemandes, c'est une semaine de rencontres, de détente, d'échanges et d'amitié franco-allemande que propose Rayol-Europe à nos adolescents. À tous les parents ou grands-parents de jeunes de 11 à 18 ans, même si vos enfants ou petits-enfants n'habitent pas au Rayol-Canadel mais y viennent souvent, ils ont la possibilité de s'inscrire. À savoir les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes (prendre contact par mail : raeu@orange.fr).

Le voyage à Berlin initialement prévu en janvier 2023 aura lieu du 19 au 23 octobre 2023. Les dates ont été reportées pour des raisons d'instruction de dossier de subvention demandée auprès du Fonds Citoyen Franco-Allemand (organisme qui dépend de l'Union Européenne) afin de proposer le séjour à un prix abordable. Le séjour se fera en compagnie de nos acolytes de l'association strandéenne Bimare, et sera ponctué de nombreuses visites : le Bundestag, la porte de Brandeburg, les musées berlinois... Inscriptions ouvertes à tous !

Contact, informations, inscriptions : [page facebook @rayoleurope](#) | raeu@orange.fr

OCTOBRE ROSE : LA COMMUNE DOUBLEMENT MOBILISÉE



Dans le cadre d'Octobre Rose, le dimanche 16 octobre, les 12 communes du Golfe se sont jointes aux associations locales de lutte contre le cancer et ont organisé une grande marche de la solidarité. Au départ simultané des 12 communes, c'étaient 12 chaînes humaines de marcheurs qui se sont retrouvées aux Marines de Cogolin. Point de rassemblement pour tous afin de sensibiliser à la lutte contre le cancer et de réaliser tous ensemble en forme humaine, le ruban, symbole de la maladie.

Nous pouvons être fiers, notre village a bien été représenté. En effet, les marcheurs rayolais coordonnés par l'association de randonnée pédestre Rand'O Rayol ont fait preuve d'une belle contribution : 50 participants rayolais sur un total de 392 habitants «intercommunautaires», soit le meilleur résultat pour la plus petite des 12 communes. Merci à eux !

Pour tout le long du mois d'Octobre Rose, la municipalité et le CCAS avaient à cœur de réaliser un événement qui marquerait le village d'un message d'espoir. C'était tout trouvé lorsque la Croix-Valmer a généreusement prêté au Rayol-Canadel son exposition «L'art de l'espoir», 11 photographies de l'artiste Elia Kuhn initiée en 2021.

C'est lors du vernissage du vendredi 30 septembre en présence de Jean Plénat, maire, de Bettina de Ponfilly, 2ème adjointe et initiatrice du projet, d'élus de Cavalaire, de Bernard Jobert, maire de la Croix-Valmer et de l'artiste que l'exposition a pu être dévoilée place Goy. Nullement taciturnes ou misérabilistes, ces photographies d'hommes, de femmes et d'enfants se sont révélées pleines d'espoir, d'amour et d'amitié pour montrer le cancer autrement.

UN PEU DE DOUCEUR POUR NOS SÉNIORS



Pour les fêtes, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) tient, chaque année, à réchauffer le cœur de nos aînés, notamment des plus fragiles et des plus isolés. Aussi, les colis de Noël ne manqueront pas à l'appel aux pieds des sapins de nos seniors.

En cette période de préparation de Noël, l'équipe du CCAS s'active pour préparer les paniers gourmands et organiser leur répartition : Catherine Saura et Stéphane Schleining - agents administratifs ; Bettina de Ponfilly et Katia Barbier - élues. Les 122 paniers gourmands sont composés de diverses denrées alimentaires de choix, foie gras, terrines, vin, chocolats et autres friandises..., qui permettent aux seniors d'agrémenter les fêtes. Les personnes inscrites sont invitées à retirer

leur colis de Noël en mairie entre le 12 décembre et le 31 janvier. Quant à ceux qui ne peuvent se déplacer, les colis leur ont été distribués à domicile entre le 12 et le 16 décembre 2022.

UN LOTO SOLIDAIRE EN FAVEUR DU CCAS



C'est la deuxième année, qu'à cette époque, le Comité Officiel des Fêtes propose un après-midi loto au profit des œuvres du centre communal d'action sociale (CCAS) . Et, cette édition 2022 fut une véritable réussite ! La salle des fêtes était comble. Près de 130 joueurs ont participé au loto organisé le dimanche 4 décembre 2022. Cette journée a permis au COF de récolter un bénéfice de plus de 1000€ qui sera reversé au CCAS du

Rayol-Canadel.

Tous les commerçants du Rayol ont également et généreusement joué le jeu, chacun en enrichissant la cagnotte par un ou plusieurs dons. Au fil de l'après-midi, les nombreux lots mis en jeu - sorbetière, paddle gonfable, cave à vin, trottinette électrique, drone... - ont trouvé preneur parmi les plus chanceux de la journée.

KNOCK : UNE COMÉDIE THÉÂTRALE AU PROFIT DES RESTOS DU COEUR

Le dimanche 29 janvier 2023, le Comité des Fêtes organise une soirée théâtrale au profit des restos du coeur : « On compte sur vous ! ». Une fois de plus, les Tragos ont répondu à l'appel du COF et ont accepté de venir jouer bénévolement à la salle des fêtes du Rayol-Canadel.

Déjà en mars 2021, la compagnie cavaloise des Tragos nous faisait le plaisir de jouer La maison de Bernarda Alba une pièce de théâtre de Federico Garcia Lorca. Au programme, la pièce Knock ou le triomphe de la médecine de Jules Romains, une comédie réjouissante et folle à souhait.

Point de billet d'entrée pour assister à la représentation mais des produits d'hygiène et des denrées, le tout non périssable, non périmé et non entamé. Une collecte qui sera remise à l'association des Restos du Coeur du Lavandou.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS AIDE À ACHETER UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Nouvelle aide financière proposée
par la Communauté de communes.



Depuis le 1er juillet 2021, la Communauté de communes exerce la compétence «organisation de la mobilité».

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de la transition écologique et du développement durable, l'Intercommunalité souhaite mettre en place et encourager la pratique des modes de déplacements doux.

Les élus communautaires ont donc adopté lors du conseil du 28 septembre dernier, la mise en place d'une prime forfaitaire de 200 € pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Les demandeurs devront être éligibles au regard du règlement (critères de résidence principale et d'acquisition du vélo sur le territoire de la Communauté de communes).

Cette aide peut être cumulable avec le bonus vélo mis en place par l'État, lequel est soumis à condition de revenus.



Retrouver toutes les informations, le règlement d'attribution et le formulaire de demande, sur le site internet de la Communauté de communes ou en flashant ce QR Code :



LES COUPS DE COEUR DES RÉSEAUX SOCIAUX

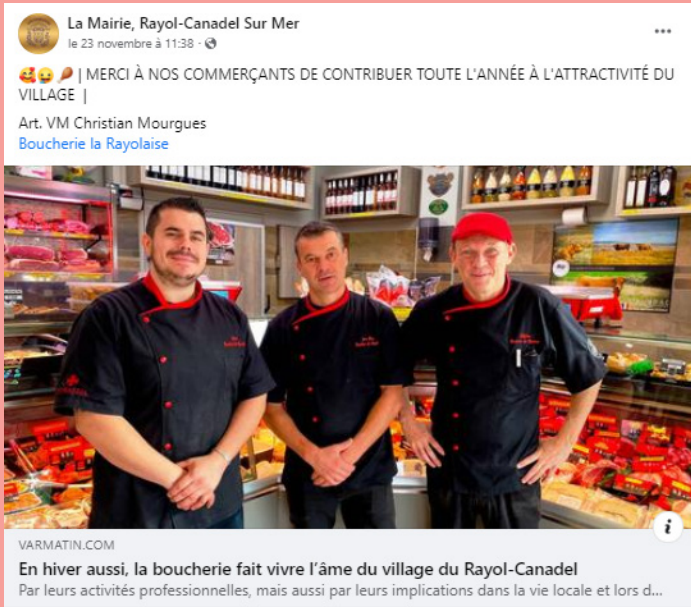
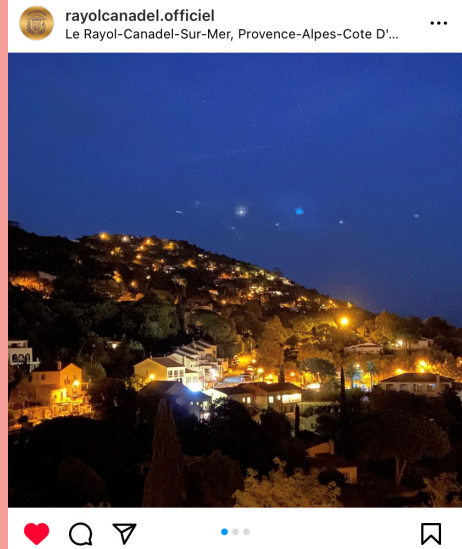
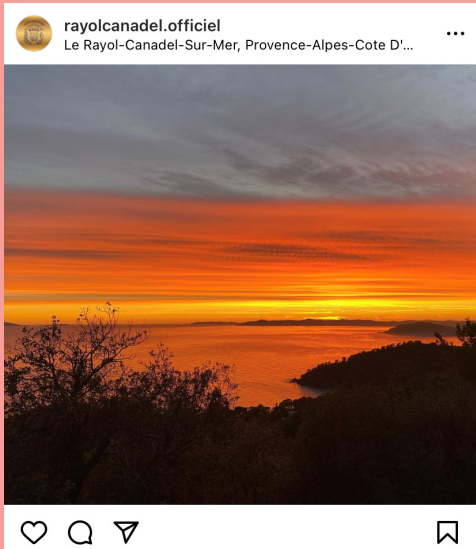
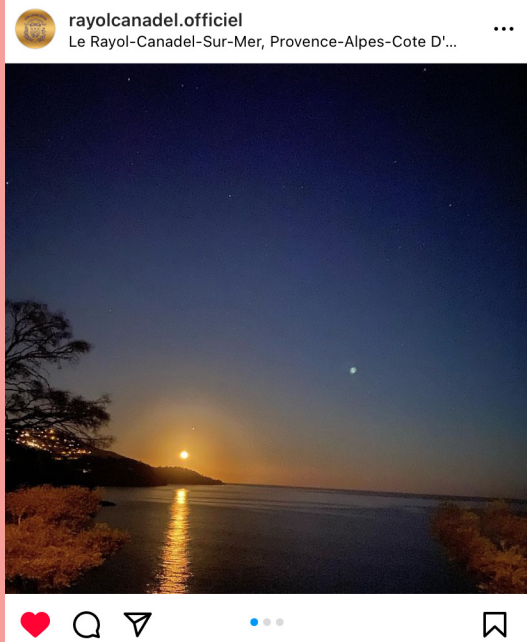
Pour rester connectés :



Facebook @rayolcanadel



Instagram @rayolcanadel.official



AGENDA

JANVIER

Dimanche 1^{er} janvier

Bain traditionnel du nouvel an à la plage du Canadel - 12h

Jeudi 5 janvier

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 8 janvier

Randonnée avec Rand'O'Rayol à Collobrières - Rdv à 9h

Samedi 7 janvier

Cérémonie des Voeux à la salle des fêtes - 18h30



Jeudi 12 janvier

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 15 janvier

Ciné-Club à la salle des fêtes - 18h

Jeudi 19 janvier

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 22 janvier

Randonnée avec Rand'O'Rayol à Solliès Toucas - Rdv à 8h30

Jeudi 26 janvier

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 29 janvier

Spectacle de théâtre de la Cie Tragos à la salle des fêtes - 17h30

FÉVRIER

Mercredi 1^{er} février

Randonnée avec Rand'O'Rayol à Hyères Médiéval - Rdv à 9h

Jeudi 2 février

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 5 Février

Ciné-Club à la salle des fêtes - 18h



Jeudi 9 février

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Samedi 11 février

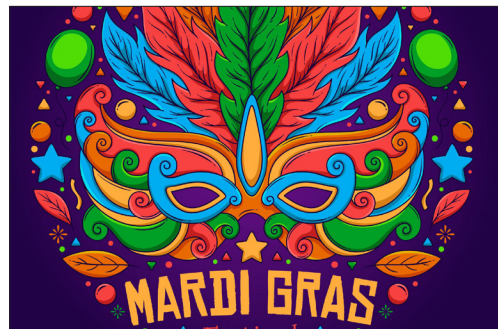
Randonnée avec Rand'O'Rayol à Saint-Tropez - Rdv à 9h

Jeudi 16 février

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Samedi 18, dimanche 19 février

Fête du Mimosa / Carnaval -15h



Mercredi 22 février

Randonnée avec Rand'O'Rayol au Rayol-Canadel - Rdv à 9h

Jeudi 23 février

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 26 février

Randonnée avec Rand'O'Rayol à Bormes les Mimosas - Rdv à 9h

MARS

Jeudi 2 mars

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 5 mars

Ciné-Club à la salle des fêtes - 18h

Jeudi 29 mars

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Jeudi 16 mars

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Vendredi 17 mars

Fête de la Saint Patrick à la maison des saisonniers - 19h



Jeudi 23 mars

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Jeudi 30 mars

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Les Jeudis de l'Histoire

17h00 - Salle des fêtes



AVRIL

Jeudi 6 avril

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche et lundi 8 avril

24^{ème} fête de l'olive au village



Jeudi 13 avril

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Jeudi 20 avril

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Jeudi 27 avril

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 30 avril

Concours de pétanque dans les jardins de la Mairie



MAI

Jeudi 4 mai

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 7 mai

Course aux trésors motorisée (rallye) RDV dans les jardins de la mairie - 8h30



Jeudi 11 mai

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Samedi 20 et dimanche 21 mai

Atelier Bien être

Jeudi 25 mai

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

JUIN

Jeudi 1^{er} juin

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Jeudi 8 juin

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Samedi 10 juin

Soirée blanche dans les jardins de la mairie

Jeudi 15 juin

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Jeudi 22 juin

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Samedi 24 juin

Fête de la Saint Jean au Patec



Jeudi 29 juin

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

NOUVEAU !!!

La Voix du Rayol : la newsletter

Vous êtes résident permanent ? Résident secondaire ?
Vacancier ?
Vous voulez rester informé des actualités du
Rayol-Canadel ?

Inscrivez-vous en scannant le QR code ci-contre ou
en envoyant un mail à
communication.mairie@rayol-canadel.fr





COMMUNE DU RAYOL-CANADEL SUR MER

Restons connectés !

La Voix du Rayol le magazine municipal

La Voix du Rayol la newsletter

Les newsletters info flash

La page Facebook

Le compte Instagram

Le site internet

Où trouver La Voix du Rayol ?

Dans la boîte aux lettres des Rayolais

Dans les établissements publics de la commune : Mairie, Office de
Tourisme

Dans les commerces du village

En téléchargement et consultation sur le site internet
de la commune : www.rayol-canadel.fr